

PROCÈS-VERBAL RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 FÉVRIER 2026 à 20 H 00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie le mardi 17 février 2026 à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Gilles COMTE, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Isabelle DEVIS, Olivier MOTTE, Frédéric ROZIER, Julien BUISSON.

Absents : Nadine CAVELIER (pouvoir à C. BOURNEZ), Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Sandrine CORNIL, Émilie GORDONS.

Nombre de membres en exercice	18	Nombre de membres absents	5
Quorum	10	Nombre de membres présents	13

Madame Véronique BARBERET a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Compte de Gestion et Compte Administratif 2025,**
- **Reprise des résultats 2025,**
- **Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement 2026 avant l'adoption du budget primitif,**
- **Revalorisation indemnités de fonction des élus,**
- **Personnel communal : modification du tableau des effectifs,**
- **Mise à jour conventions avec la MJC,**
- **Tirage au sort jurés d'assises,**
- **Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation,**
- **Questions sur les comptes-rendus transmis et retour sur les représentations de la municipalité dans les associations,**
- **Questions diverses.**

=+ =+ =+ =+ =+ =+ =+ =+ =+ =+ =+

Le procès-verbal de la réunion de Conseil du 19 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et le secrétaire de séance.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le projet de compte de gestion et compte administratif 2025 avait été transmis par mail aux membres du Conseil et il est projeté. Il se présente ainsi :

Section fonctionnement

Dépenses			Recettes		
Chapitres	2025		Chapitres	2025	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
011 Charges à carac généré	478 725.00 €	353 691.26 €	002 Excédent antérieur rep	142 964.73 €	142 964.73 €
012 Charges de personnel	502 500.00 €	449 297.45 €	013 Rbt charges de personnel	10 000.57 €	14 319.18 €
014 Atténuation produits	3 300.00 €	984.00 €	042 Opérations d'ordre		
023 Virement à l'investiss	377 046.35 €		70 Produits des services	151 700.00 €	177 957.06 €
042 Opérations d'ordre	13 938.41 €	13 938.41 €	73 Impôts et taxes	834 842.00 €	868 503.03 €
65 Charges gestion cour	385 114.24 €	146 086.40 €	74 Dotations, participations	298 641.00 €	321 469.33 €
66 Charges financières	23 400.00 €	23 339.40 €	75 Autres pdts gest courante	345 865.70 €	353 933.23 €
67 Charges exceptio			76 Produits financiers	10.00 €	8.80 €
68 Dot. provisions et dépr	1 000.00 €		77 Produits spécifiques		49.00 €
			78 Reprise sur amort, dépréc	1 000.00 €	
TOTAL	1 785 024.00 €	987 336.92 €	TOTAL	1 785 024.00 €	1 879 204.36 €

Excédent de fonctionnem	891 867.44 €
--------------------------------	---------------------

Section d'investissement

Dépenses				Recettes			
Chapitres / opérations	Prévisions	Réalisations	RAR	Chapitres / opérations	Prévisions	Réalisations	RAR
001 Solde d'exécution	0.00 €			001 Solde d'exécution	545 407.32 €	545 407.32 €	
040 Opération d'ordre tr	522 402.00 €	522 401.72 €		021 Virement du fonctio	377 046.35 €		
16 Remb emprunts	113 700.00 €	113 058.68 €		040 Opérations d'ordre	13 938.41 €	13 938.41 €	
20 Immo corporelles	65 895.00 €	20 527.14 €	45 355 €	10 Dotations	49 104.00 €	41 387.15 €	
45 Acquisition matériel	85 700.00 €	8 477.41 €	63 922 €	1068 Excédent fonctio	273 568.92 €	273 568.92 €	
78 Voirie	461 030.00 €	144 778.42 €	181 030 €	1345 Amendes de police	8 000.00 €	13 652.00 €	
103 Bâtiments commu	60 840.00 €	71 801.26 €	9 140 €	165 Dépôts & cautionnem	500.00 €		
150 Rénov équip sportifs				78 Voirie	66 000.00 €		66 000 €
156 Pôle enfance jeunesse	27 530.00 €	24 540.73 €		103 Bâtiments commu	14 612.00 €	892.00 €	1 741 €
159 Cimetière	15 200.00 €		15 200 €	150 Rénov équip sportifs			
				156 Pôle enfance jeun.	4 120.00 €	1 670.00 €	2 164 €
TOTAL	1 352 297.00 €	905 585.36 €	314 647 €	TOTAL	1 352 297.00 €	890 515.80 €	69 905 €

Déficit d'investissement	15 069.56 €
---------------------------------	--------------------

Le Conseil adopte à l'unanimité le Compte de Gestion 2025. Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur MEUNIER prend la présidence de la séance pour le vote du Compte Administratif. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le Compte Administratif 2025.

REPRISE DES RÉSULTATS 2025

Le projet de reprise des résultats avait été transmis par mail au préalable aux membres du Conseil et il est projeté. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

Investissement	Fonctionnement
Restes à réaliser dépenses : 314 647,00 €	
Restes à réaliser recettes : 69 905,00 €	
Déficit : 15 069,56 €	Excédent : 891 867,44 €

↓	↙	↘
Dépenses investissement : 15 069,56 € (c/001)	Recettes investissement : 259 811,56 € ⁽¹⁾ (c/1068)	Recettes fonctionnement : 632 055,88 € (c/002)

AUTORISATION D'ENGAGEMENT, DE LIQUIDATION ET DE MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF

Les propositions d'autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif sont projetées et sont acceptées à l'unanimité. Elles se présentent comme suit :

Acquisition matériels (opération 045)

▪ Achat tracteur voirie (compte 2158) :	70 080 €
Restes à réaliser 2025 :	- 63 922 €
Montant à autoriser :	6 158 €

Bâtiments communaux (opération 103)

▪ Maîtrise d'œuvre travaux Salle Polyvalente (compte 231) :	141 000 €
Déjà réalisé en 2025 :	- 42 114 €
Restes à réaliser 2025 :	- 9 140 €
Montant à autoriser :	89 746 €

Pôle enfance-jeunesse (opération 156)

▪ Solde agrandissement cour école (compte 231) :	3 582,12 €
Restes à réaliser 2025 :	0 €
Montant à autoriser :	3 583 €

REVALORISATION INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

Les propositions de revalorisation des indemnités de fonction des élus, prévue par la loi 2025-1249 du 22 décembre 2025, sont projetées et acceptées à l'unanimité à compter du 1^{er} mars 2026. L'indemnité des Adjointes passe, à compter de cette date, de 19,8 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à 21,38 %. L'indemnité du Maire passe de 51,6 % à 55,7 %. En revanche, le Maire n'ayant pas demandé à ne pas percevoir la totalité de son indemnité, le nouveau taux s'applique à ses indemnités depuis le 24 décembre 2025.

PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire propose au Conseil de supprimer le poste d'attaché territorial et de créer un poste d'attaché territorial principal, à la suite du décret 2025-1096 du 19 novembre 2025, qui permet désormais aux communes de moins de 2 000 habitants de créer des postes d'attachés territoriaux principaux. La création de poste interviendrait au 1^{er} mars 2026 et la suppression de poste au 30 juin 2026, conformément à l'avis du Comité Social Territorial du 15 janvier 2026. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

MISE À JOUR CONVENTIONS AVEC LA MJC

Les propositions de conventions ont été transmises aux membres du Conseil au préalable. Monsieur le Maire indique que les trois conventions existantes avec la MJC ont été revues avec cette association. Des locaux sont déjà mis à disposition de la MJC, mais aucune convention de mise à disposition n'existe à ce jour pour certains (ex : local de rangement). Il convient donc de les rajouter. Ces mises à jour permettront à la MJC de bénéficier de financements supplémentaires de la part de Charlieu-Belmont Communauté. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour signer les cinq conventions ainsi proposées.

TIRAGE AU SORT JURÉS D'ASSISES

Le tirage au sort des jurés d'assises a lieu.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION

- Renouvellement contrat d'adhésion association Service de Prévention et Santé au Travail (SPSTL 42)
- Deux Déclarations d'Intention d'Aliéner ont été reçues depuis la précédente réunion de Conseil, qui concernaient les parcelles B 762 allée des Coquelicots et B 395 rue du 8 mai 1945. Il a été décidé de ne pas exercer le droit de préemption urbain.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame BOURNEZ indique que la Déclaration Préalable pour le bloc sanitaire a été déposée sur le guichet unique. Les offres sont attendues pour le 24 février 2026 à midi et la commission les étudiera le 25 février.
- Monsieur le Maire rappelle que lors de la cérémonie des vœux, il avait été dit que le Conseil réfléchirait à un lieu à baptiser du nom de Christiane LONGÈRE. Le délai risque d'être un peu court pour que ce soit le Conseil actuel qui prenne la décision. Il ajoute que la famille a donné son accord sur le principe.
- Concernant les activités économiques, Monsieur le Maire précise que des demandes de locaux disponibles sont reçues régulièrement de la part de professionnels de santé. Une

réunion avec Charlieu-Belmont Communauté, dont c'est la compétence, aura lieu prochainement avec des demandeurs.

- Madame BOURNEZ dit que l'accueil des nouveaux nés aura lieu le samedi 21 février à 11 H et l'opération « J'aime la nature propre » le 7 mars à 9 H.
- Monsieur GIRAUD informe le Conseil que l'éclairage du terrain de tennis est opérationnel. Un projecteur manquant sur l'église sera posé fin de semaine. Le renouvellement de l'éclairage public devrait être terminé avant les élections, selon l'entreprise. La limitation de vitesse à 50 km/h est en place route de Roanne.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal devrait avoir lieu vendredi 6 mars 2026.
- Les permanences pour les élections municipales ainsi que la composition du bureau de vote sont projetées et des modifications sont apportées à la demande des personnes concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 25.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

La secrétaire de séance,
Véronique BARBERET